

PAROLES D'ARBITRE : HELOISE FORT-MOROT

À 41 ans, passionnée des Etats Unis d'Amérique, Héroïse FORT-MOROT est une femme qui a réussi à trouver un équilibre personnel grâce à l'arbitrage. C'est la Dana SCULLY de la « Bougnat Referee Team ». En effet, un



visage qui parfois peut paraître un peu froid, un discours sec mais bienveillant démontrent une concentration optimale et une assurance quant à ses décisions arbitrales et ses compétences managériales. Elle qui fut compétitrice par le passé – avec un

titre de vice-championne de France corpo en kata au compteur- est aujourd'hui toujours présente sur les tatamis mais de l'autre côté du miroir. Elle est arbitre nationale kata et combat. Elle revient pour nous sur son parcours dans l'arbitrage et les bienfaits que cela lui a apporté.

ZID Auvergne : Comment as-tu commencé le karaté ? Où pratiques-tu ? Où enseignes-tu ?
Héroïse FORT-MOROT : Eh bien, tout à fait par hasard je dirais ! J'hésitais entre le judo et le karaté, il y avait un club à côté de chez moi. C'est donc ainsi qu'en septembre 1992, j'ai poussé la porte du dojo de l'Ecole Riomoise de Karaté (Puy-de-Dôme) et que, depuis, je n'ai jamais arrêté, ni quitté le club ! J'ai eu comme professeurs Marie DAMOISEAU et par la suite Jean-Marie GRANOUILLET (l'année d'après), je n'enseigne pas.

ZID Auvergne : Quel est ton niveau en karaté aujourd'hui ?

H.F.M. : Aujourd'hui je suis ceinture noire 3ème Dan Karaté SHOTOKAN et titulaire du DAF.

ZID Auvergne : Comment et pourquoi en es-tu venu à l'arbitrage ?

H.F.M. : C'est mon professeur, Jean-Marie GRANOUILLET (alors responsable de l'arbitrage en Auvergne), qui me suit depuis quasiment mes débuts en karaté, qui m'a proposé de venir essayer l'arbitrage. La curiosité étant un vilain défaut, je me suis dit « *pourquoi pas passer du côté obscur pour voir ce que ça donne !* » (*Rires*). C'était en décembre 2002 et je suis toujours là !

ZID Auvergne : Quel a été ton parcours arbitral jusqu'à aujourd'hui ?

H.F.M. : J'ai commencé en tant qu'arbitre stagiaire en 2002, puis arbitre départementale en 2004, après je suis passée arbitre régionale en 2005. J'ai commencé mon parcours national en 2008. Actuellement je suis arbitre nationale A Kumite (2010) et Kata (2015). En outre, je suis Responsable de Tatami lors des différentes compétitions régionales et Examinatrice lors des sessions d'examens régionaux et Responsable Adjointe de Tatami sur des compétitions nationales depuis 2017.

ZID Auvergne : Qu'est-ce que l'arbitrage t'apporte sur le plan sportif comme personnel ?

H.F.M. : Sur le plan sportif l'arbitrage m'a permis une meilleure compréhension de ce que l'on attend des athlètes et une meilleure compréhension de ce qu'attendent les athlètes de nous. Bien comprendre les critères d'arbitrage d'une prestation est forcément un plus pour notre pratique même lorsqu'on ne fait plus de compétition. Mais c'est sur le plan personnel que l'arbitrage m'a apporté le plus. C'est la revanche d'une grande timide malade et stressée. Quand on officie et qu'il faut trancher, il faut mettre sa timidité et son stress de côté. Il faut décider, s'imposer et assumer. Je pense même que les gens qui ne me connaissent que depuis que je suis arbitre nationale, ne doivent pas imaginer mon passif de timide malade. L'arbitrage m'a appris à apprivoiser cela, à prendre confiance en moi... c'est un vrai bénéfice.

ZID Auvergne : Peux-tu me citer, dans ton parcours, un arbitre qui t'a marqué ?

H.F.M. : Impossible de n'en citer qu'un seul : il y en a plusieurs parmi les arbitres mondiaux français, qui par une remarque ou une appréciation m'ont encouragé, guidé et fait avancer. Je tiens donc à tous les remercier. Je finirai par remercier les membres de la C.N.A en nommant donc son président Bruno VERFAILLIE pour la confiance qu'il m'a faite en me convoquant à l'Open de Paris pour officier dans les coulisses. Là aussi je me suis dit que c'était une belle récompense de mon engagement dans l'arbitrage.



ZID Auvergne : As-tu un souvenir d'un combat ou d'un kata que tu as arbitré ?

H.F.M. : Pas le souvenir d'un seul, mais plutôt de certains où l'on est obligé de se mettre dans une bulle tellement ils sont intenses physiquement et mentalement. Pour moi, l'arbitrage est une vraie passion, chaque moment est heureux.

ZID Auvergne : Ton coup de « gueule » actuel (hormis la crise sanitaire)

H.F.M. : Le manque de respect envers les gens qui font un travail qui ne plaît pas toujours.

ZID Auvergne : Ton coup de cœur actuel ? :

H.F.M. : Rien de particulier.

ZID Auvergne : Quelle est ta citation préférée :

H.F.M. : « Carpe Diem ». Horace

ZID Auvergne : Si tu devais définir l'arbitrage ?

H.F.M. : L'arbitrage devient vite une passion. Mais c'est également une très bonne école de vie

car dans l'arbitrage on trouve de belles rencontres, du partage et de la convivialité dans une rigueur de travail.

ZID Auvergne : Pour finir, aurais-tu un conseil aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'arbitrage ?

H.F.M. : Venez, on ne vous mangera pas (enfin si, on aime bien ça en fait (rires)) et vous en apprendrez sur vous et votre pratique, beaucoup plus que vous ne l'imaginez.

Merci, Héroïse, d'avoir pris le temps de répondre et surtout merci de ta franchise et de ta sincérité.

Par Jean-Marie GRANOUILLET, CST Auvergne / 22 Février 2021